



Règlement de la 21ème Coupe des Franches-Montagnes 14 et 15 novembre 2026 - Saignelégier

Lieu	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes
Date	Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2026
Plan horaire	Sera disponible 10 jours avant la date du concours sur www.cp-fm.ch et sur www.patinageromand.ch
Listes de départ	Toutes les listes et d'éventuelles modifications seront disponibles sur le site.
Participants	Doivent être membres d'un club de patinage affilié à la SIS.
Inscriptions	Seules les 220 premières inscriptions faites par le biais des clubs seront acceptées. Les inscriptions sont à faire sur le VVA
Fin des inscriptions	18 octobre 2026 minuit
Questions	merci de téléphoner au 079 295 08 56 ou info@cp-fm.ch
Frais d'inscription	60.-- pour les catégories pré-compétition 110.-- pour les autres catégories à verser jusqu'au 2 novembre 2026 Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes Centre 2350 Saignelégier Clearing 80059 no compte 51535.04 IBAN : CH66 8005 9000 0051 5350 4
Récompense	Tous les participants reçoivent une attention.
Annulation	En cas d'absence les frais d'inscription ne sont pas remboursés .
Licences/PPCs	Les PPCs, en deux exemplaires, sont à déposer au bureau de calcul 1 heure avant l'heure de départ de la catégorie concernée.
Musique	Membre de l'ARP : Envoyez vos musiques sur la DropBox de Madame Miles
Pour les non-romands	Envoyez vos musiques en fichier MP3 à : musique.cpfm2025@gmail.com Avant le 18 octobre 2026 avec la liste



Règlement	Toutes les catégories de la filière Pré-Compétition (Fer, Nickel) Toutes les catégories de la filière Suisse (programme libre uniquement) Toutes les catégories de la filière Romande Toutes les catégories de la filière Régionale Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document « Descriptions des différentes catégories saison 26-27 » du site patinage romand.
Répartition	Les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions seront répartis informatiquement dans différentes sous-catégories. La répartition se fait selon l'âge des participants. Filles et garçons concourent chacun dans leurs propres catégories.
Date du dernier test	Selon les directives ARP : Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site www.patinageromand.ch . Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test. Changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition.
Ordre de départ	Le tirage au sort de l'ordre de départ est fait par le système informatique.
Jugement	Composantes et durée du programme selon nouveau règlement ISU. Jugement fermé selon le nouveau règlement ISU. Catégories SIS règlement SIS. Catégories non-SIS avec le règlement Développement de la base.
Passage de tests ARP	Les participants pourront passer les tests 7,6,5 et 4 ARP en concours, selon les directives de l'ARP. Le panel sera certifié par Mme Miles avant la compétition.

Pour le CPFM

Sophie Urban et Aline Guignard
Responsables de la Coupe

Le Noirmont, le 12 octobre 2026